

Le COURRIER DE ST. HYACINTHE est imprimé et
lié par BOUCHER DE LA BRUÈRE, qui en est le
propriétaire et le rédacteur.

CALENDRIER.

OCTOBRE.	Soleil.	Lever.	Cou.
16 Jeu. Du SS. Sacrement	6 19	5 13	
Quarante heures le 16 au couvent de Farnham.			
17 Ven. St. Edwidge, Veuve.	6 20	5 11	
18 Sam. St. Luc, Évangéliste.	6 21	5 10	
19 Dim. Purité de la B. V. M.	6 22	5 8	
20 Lun. St. Jean de Cauti, Conf.	6 24	5 6	
Quarante heures le 20 à St. Simon.			
21 Mar. St. Pierre d'Alcantara, Conf.	6 25	5 4	
22 Mer. De la Férie.	6 27	5 3	
Premier quartier le 22 à 1h 24m du matin.			

COURRIER DE ST. HYACINTHE.

St. Hyacinthe, 22 Octobre, 1879

AUX ABONNÉS.

A l'occasion de l'assemblée de St. Denis, nous faisons paraître le *Courrier* une journée plus tôt, afin de permettre à nos employés d'assister à la réunion politique du jour.

FAUSSETÉ.

L'Union d'hier prétend que les chefs conservateurs ont été invités à prendre part aux assemblées de St. Césaire et de St. Hyacinthe pour discuter la politique avec les chefs libéraux. C'est une fausseté; il est connu de tout le public de la province que ceux-ci n'ont point invité leurs adversaires. Même à St. Hyacinthe, M. de La Bruère auquel on s'acharne beaucoup n'a pas été demandé, comme on l'a dit.

A Sorel, l'Union ne peut nier que ses amis n'ont point voulu la réunion des deux assemblées pour la raison toute naturelle que les conservateurs étaient trois contre un.

Notre confrère parle de Longueuil. Eh bien l'assemblée à ce dernier endroit a été convoquée trois jours après celle de St. Denis, et si M. Joly ne peut pas accepter l'invitation des conservateurs, d'autres que lui peuvent se rendre à St. Denis. Pourquoi M. Mercier, assisté de quelques amis, n'y vient-il pas? Tous les ministres n'ont pas besoin d'être ensemble à Longueuil, d'autant plus qu'ils ne veulent pas y inviter les chefs conservateurs et qu'ils seront seuls à y périr. Il était donc de convenance d'accepter l'invitation de St. Denis, et si personne n'y vient, c'est que les chefs libéraux ne veulent point discuter avec leurs adversaires.

M. Mercier n'a pas d'excuse valable, et quand il demande de fixer un autre jour, c'est la crainte qui le porte à agir ainsi, et ses vantardises tombent à plat. On ne remet pas une assemblée du jour au lendemain; M. Mercier le sait fort bien. Il ne veut pas venir, voilà tout. Les ministres ont peur de la discussion et la fuient.

INCIDENT.

On raconte qu'il y a quelques jours M. Mercier, anxieux de se cramponner au pouvoir, serait allé trouver l'hon. Chauveau et aurait fait miroiter à ses yeux la place devenue vacante par la mort du juge Holt, à Québec.

C'est une excellente situation, disait le solliciteur-général; le salaire est de £600, et pas beaucoup d'ouvrage.

C'est vrai, répondit M. Chauveau. Si j'acceptais, pourriez-vous faire signer demain matin ma commission par le lieutenant-gouverneur?

M. Mercier fronçant le sourcil. Non, car le lieutenant-gouverneur ne signe rien dans le moment.

Eh bien, répliqua M. Chauveau: si vous, M. Mercier, voulez accepter la place, je ferai signer aussitôt votre commission par le lieutenant-gouv.

La réplique mit fin à la conversation.

EN FAMILLE.

Nous lisons dans la "Voix du Peuple":

"M. Mercier, suivant l'exemple donné par ses collègues, s'est empressé d'inviter au festin son beau-frère M. Paul de Cases. A ce propos, la délicatesse de M. Joly s'est trouvée blessée, et il a voulu faire des reproches à M. Mercier. Mal lui en prit, car le bouillant Honoré lui servit une nomenclature de petits plats qui ne sentaient pas du tout la rose.

Quoi! s'est écrié M. Mercier, vous me reprochez d'avoir placé mon beau-frère DeCazes? Mais Langelier a bien placé son frère John, Starnes a bien donné une place à son garçon, votre beau-frère Gowen s'est bien graissé le gousset avec \$12,000 de l'argent du peuple que M. Marchand lui a fourni, vous avez bien laissé Marchand placer son frère Charles à St. Jérôme, et son garçon Gabriel au Conseil Législatif, Turcotte a bien eu son loop-line..... et puis..... chut! dit M. Joly, n'en parlons plus, et préparons-nous à donner encore une représentation avant de laisser la boutique. Faut pas nous arrêter à nous chamailler ensemble, ça pourrait nous faire manquer un coup de crampon!

CORRESPONDANCE.

Voici la correspondance échangée entre l'hon. Joly et le secrétaire du comité d'organisation de l'assemblée de St. Denis.

St. Hyacinthe, 18 octobre 1879.
L'hon. H. G. Joly,
Premier,
Québec.

Monsieur,
J'ai l'honneur de vous écrire que mercredi prochain, le 22 octobre courant, aura lieu à 11 h. A. M., au village de St. Denis, comté de St. Hyacinthe, une assemblée des électeurs des comtés de St. Hyacinthe, Richelieu, Rouville et Verchères, pour traiter des affaires publiques.

Au nom du comité d'organisation, je suis chargé de vous inviter avec vos honorables collègues et autres amis, de venir prendre part à la discussion.

L. S. ADAM,
Sec. du comité d'organisation.

Québec, 20 octobre 1879.

L. S. Adam, Sec.,
Comité d'organisation,
St. Hyacinthe.

Monsieur,
Je viens de recevoir votre lettre du 18 courant, par laquelle vous m'invitez, avec mes collègues, à assister à une assemblée des électeurs des comtés de St. Hyacinthe, Richelieu, Rouville et Verchères, pour le 22 courant.

Tout en vous remerciant de cette invitation nous regrettons de ne pouvoir nous y rendre vu que nous avons accepté depuis plus d'une semaine, l'invitation qui nous a été faite d'assister à une assemblée publique à Longueuil, pour le même jour, mercredi le 22 courant.

J'ai l'honneur, d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
H. G. JOLY.

UNE OFFRE LIBÉRALE.

Nous lisons dans l'*Événement* de lundi:

"On nous apprend que l'hon. M. Joly vient d'offrir à M. E. J. Flynn le portefeuille de secrétaire-provincial lâché par l'hon. M. Chauveau, et que le député de Gaspé l'a refusé.

ASSEMBLÉE A ST. CHARLES

(Du *Courrier du Canada*.)

L'assemblée convoquée par les libéraux à ce lieu, dimanche, à St. Charles, dans le comté de Bellechasse. Près de douze cents personnes étaient présentes. M. Boutin a présenté l'hon. M. Joly qui a parlé pendant une heure environ.

M. Guillaume Amyot a demandé ensuite si l'assemblée voulait permettre aux adversaires de discuter la question du jour. L'assemblée accueillit très-bien M. Amyot qui introduisit M. Pascal Taché.

Cet orateur répliqua avec vigueur à l'hon. M. Joly.

Des applaudissements enthousiastes, plusieurs fois répétés, prouvèrent que notre ami avait avec lui le sentiment de la majorité de l'assemblée.

On présenta ensuite les fameuses résolutions libérales. Mais l'assemblée ne voulut pas les considérer avant que la dissolution eût eu lieu.

L'hon. M. Mercier s'avança alors pour parler. On nous rapporte que ce ministre-crampon ne possédait pas bien ses sens! Sur quelques interruptions que lui firent des électeurs, il proposa de prendre une *partie de boxe* avec n'importe quel homme de la réunion.

Des éclats de rires et des sifflets accueillirent cette proposition, fort curieuse de la part d'un ministre qui devait être *mentis compos*!

L'hon. M. Mercier eut beaucoup de difficultés à se faire entendre.

M. Landry, l'intelligent député de Montmagny répliqua à M. Mercier.

L'assemblée fatiguée un peu de la longueur de la discussion, voulut alors se disperser.

Cependant les fameuses résolutions n'avaient pas encore été adoptées!

Alors les conservateurs, c'est-à-dire la majorité de l'assemblée, se rendirent chez un M. Drolet, et là, ils votèrent des résolutions contre le gouvernement-Joly.

Quelques tapageurs rouges se sont fait mettre à l'ordre.

Tel est le rapport que nous recevons de cette assemblée. Comme on le voit la chose n'a pas été un succès, un triomphe pour nos ministres-crampons!

A cette assemblée l'hon. M. Joly a déclaré qu'il attendrait au 28, avant de faire connaître sa politique sur la situation.

Assemblée.—On nous informe que demain, jeudi, il y aura à Bedford une assemblée convoquée par les conservateurs à laquelle MM. Chapeau, Baker, Beaubien et autres assisteront.

Une assemblée des libéraux doit aussi se tenir au même endroit demain. MM. Joly, Mercier, et al seront présents.

Journal d'action de grâces.—Une proclamation est publiée dans les Gazettes Officielles du Canada et de Québec déclarant le 6 de Novembre prochain, jour d'action de grâces.

DES FOURRAGES.

Un cultivateur soigneux doit toujours avoir abondance de fourrages et de fourrages de bonne qualité. Ceux qui seront moisissés, qui auront une mauvaise odeur, etc., doivent servir à la litière, et ainsi employés ils iront grossir la masse des fumiers.

Tout espèce de fourrage sec doit être conservé dans des lieux exempts d'humidité et d'émanations nuisibles et ceux qui sont susceptibles d'être altérés par les gelées, dans des endroits à l'abri du froid.

Comme les graines de fourrages sont beaucoup plus nourrissantes, à volume égal, les feuilles et les tiges, il faut faire attention de ne pas perdre celles qui se trouvent dans le fourrage; c'est principalement dans ce but qu'il est très-avantageux de placer une mangeoire au dessous du râtelier et de ne pas donner trop d'inclinaison à ce râtelier. Le râtelier patenté de M. Eugène Casgrain, de l'Islet, devrait se trouver dans toutes les bergeries; sa confection permet d'utiliser toutes les graines qui autrement se perdent sous les pieds des moutons.

Les tiges et les feuilles des plantes qui ont terminé leur évolution végétale, qu'il se dessèchent sur pied comme la paille des céréales, contiennent beaucoup moins de matière sucrée que celles qui ont été coupées au moment de la floraison; aussi sont-elles peu nourrissantes.

Il est important que les cultivateurs prennent ces deux circonstances en considération, pour ne donner ni trop ni trop peu de nourriture à leurs animaux; il serait aussi dangereux de nourrir un cheval qui reste constamment à l'écurie uniquement avec de l'avoine, que de ne donner que de la paille à celui qui travaille journellement et avec excès.

On a reconnu qu'il était utile à la santé des animaux de varier la nature de leur fourrage. Ainsi après avoir mis pendant quelques jours un bœuf au foin sec, il est bon de lui donner des navets, des betteraves, des carottes, etc., ainsi les moutons gagnent à manger alternativement de la paille, des patates, du foin, du son, de l'avoine, etc.—*Gazette des Campagnes*.

LES BÊTES CURIEUSES L'AUTRUCHE.

(Pour le *Courrier*.)

De gigantesques pattes rugueuses et pelées, un corps énorme qui racale comme une barque; un long cou qui se dresse et qui ondule comme un reptile; un bec de forme serpentine qui s'ouvre et se ferme avec un bruit de tabatière; un front chauve et plat qui brave les insolatitudes du désert; deux yeux qui pétillent de vivacité; un regard plein de ruse qui déjoue les embuscades, que les sables et les mirages ne sauraient troubler; des muscles d'acier, une vigueur étonnante, une agilité sans pareille et un estomac de bronze; une allure étrange, automatique, je ne sais quoi d'élastique, de décapé, de monté et de débauché, comme si ce grand oiseau avait été fabriqué à Wurnberg.

L'autruche ne vole pas, elle court; sa patte est faite pour l'étaupe et pour la fuite—elle arpent le désert.

L'autruche a pour patrie l'Afrique; pour Eden le Sahara, pour parc l'immensité, pour refuge l'horizon, pour tapis le sable brûlant. La fuite est sa victoire; elle distance et elle lasse le cavalier arabe. On la voit, on s'éclaire, on la presse, elle a disparu.

L'autruche est vaillante; vaincue elle ne se rend pas. A la vue du danger; elle se relève, frappe le sol avec colère, et, de ses pattes puissantes, se fait comme un nuage de sable et de cailloux dont elle couvre les chasseurs.

Pendant les cinq années, que j'ai habité l'Afrique, j'ai eu deux fois l'occasion d'assister à une chasse à l'autruche, par les arabes du Petit Sahara.

La volupté de l'autruche, c'est de s'abreuver de rayons; le sable brûlant du désert est son berceau et sa tombe; c'est là qu'elle vit et qu'elle aime, qu'elle cache ses œufs énormes et délicats qui peuvent, grâce à l'épaisseur de sa coquille, rester frais un mois.

La haute taille de l'autruche en fait pour ainsi dire, l'éléphant des oiseaux. Dans les fermes du cap de Bonne-Espérance, on rencontre des troupeaux d'autruches privées, comme en Poitou des troupeaux de dindons. Chaque oiseau rapporte, au moins [40 piastres.] La plume de l'autruche est la base du commerce du plumassier; elle demande à être nettoyée, teinte et prise.

Il y a des plumes d'autruche qui valent douze piastres, celles d'Alep sont les plus belles et les plus recherchées.

Cette précieuse plume prend les teintes les plus variées et flotte partout: sur le favori et sur le chapeau des dames, sur la toque de l'enfant, sur l'éventail espagnol, sur le chapeau galonné du Suisse de cathédrale et sur les dais funèbres des corbillards.

Il n'y a pas qu'aux cloques de nos préfets qui ne se parent des plumes de l'autruche. P. DE LANOUË.

MENIFESTE DE LA ST. J. BTE.

[Suite.]

Mais en dehors de cet argument d'une application générale, il est d'autres raisons qui nous engagent à réunir une convention des sociétés nationales dans les murs de Québec. D'abord, nous ne faisons, en cela, que continuer une œuvre commencée depuis longtemps, toujours accueillie avec enthousiasme, et appelée à produire les plus précieux résultats. Mieux que personne, nous compatriotes établis aux États-Unis, nous faisons l'heureuse expérience, et les travaux accomplis par leurs conventions franco-canadiennes depuis trente ans sont là pour le démontrer.

De plus, une assemblée de ce genre convoquée dans nos murs fournirait à un grand nombre de nos compatriotes l'occasion de visiter Québec, qui revendique avec orgueil l'honneur d'avoir été le berceau de notre nationalité. L'histoire, la tradition et les souvenirs, les monuments, tout contribuerait à donner à une fête de ce genre célébrée à Québec un caractère particulier de grandeur et de majesté. Peut-être cette rencontre de frères et d'amis venus de si loin pour chérir un joyeux anniversaire aurait-elle pour effet non seulement de resserrer les liens qui nous unissent, mais en core d'amener la création d'œuvres durables, par exemple l'établissement d'une grande ligne enroulant sous les drapeaux de la Société Saint Jean Baptiste tous les membres épars de la grande famille franco-canadienne et ayant pour interprète un journal uniquement consacré à l'étude des questions d'intérêt général pour notre Société? Qui peut dire les œuvres importantes qui pourraient naître de ce mouvement enthousiaste de tout un peuple? Peut-être des mesures énergiques qui détermineraient nos frères dispersés dans les autres provinces britanniques et aux États-Unis à prendre une part plus grande, plus active dans les affaires publiques, à favoriser davantage l'agriculture, la colonisation, de préférence au commerce, comme carrières recommandées à nos compatriotes? La cause sacrée de l'éducation gagnerait aussi beaucoup aux délibérations de notre péninsule assemblée, cette belle langue française que nous aimons parce qu'elle est harmonieuse et riche et parce que nos mères nous l'ont apprise, ne serait-elle pas notre unique interprète dans une pareille démonstration? Oui, nous la parierions avec amour et avec fierté, et tous ensemble nous n'aurions qu'une voix pour proclamer que, dans toutes les familles canadiennes, elle doit régner en souveraine, comme langue du foyer domestique. Sans méconnaître les droits d'autres idiomes dont personne parmi nous ne conteste la valeur et l'utilité, nous ne déserterions qu'à elle appartient la place d'honneur dans nos écoles, et notre peuple s'attacherait avec une ardeur nouvelle à la conserver et à transmettre à la postérité la langue française, la langue de nos aïeux. Nous conserverions de cette réunion le souvenir que l'on garde d'une fête de famille; nous en reviendrons pénétrés de sentiments patriotiques, et convaincus que la concorde, un travail incessant et que rien ne rebute, sont pour nous les plus sûres garanties pour notre avenir.

La ville de Québec a des titres incontestables à l'honneur d'être choisie comme siège d'une convention des sociétés nationales canadiennes françaises. N'est-ce pas elle, en effet, qui la première a vu se dérouler sur nos rives le drapeau de la France, planté par Jacques Cartier et Champlain? N'est-ce pas elle le centre bienfaisant d'où la foi, la science et la charité ont d'abord rayonné sur tout le continent américain? C'est d'ici que nos missionnaires partaient pour aller évangéliser les sauvages, et c'est ici que, brisés par les privations, par les fatigues, par les souffrances d'une vieillesse prématurée, ou par les tourments inachevés du martyre ils venaient chercher le repos dans la tranquillité ou dans la mort. C'est d'ici que s'élançaient ces intrépides explorateurs, ces soldats courageux et ces défricheurs non moins intrépides, qui agrandissaient en tout sens le domaine de la France et de l'Eglise. Quand la fortune de la guerre menaçait d'ensevelir le drapeau blanc sous les ruines de la colonie, c'est encore sur Québec que nos armées désempées par le nombre se repliaient avec confiance pour tenter une dernière chance de salut. Toute notre histoire n'est elle pas là pour témoigner du courage et de la patience avec lesquels ses habitants ont supporté les rigueurs du climat, la misère inévitable des établissements nouveaux, la famine et l'incendie, les souffrances de la guerre et des sièges plusieurs fois soutenus, et les sacrifices de tout genre si généreusement accomplis. Depuis, Québec n'a pas cessé d'être pendant près d'un siècle un véritable champ de bataille où, dans des passes d'armes plus dangereuses que la lutte à main armée, nos grands citoyens ont combattu pour nous conserver notre caractère distinct, et revendiquer les droits et les privilèges qui nous étaient garantis par les traités.

Ces remparts, ces monastères, ces établissements de bienfaisance et d'éducation, ces églises vénérables si souvent visitées par nos pères, et jusqu'à l'aspect sévère et modeste des constructions d'un autre âge, tout contribue à donner à la vieille cité de Champlain un cachet particulier de grandeur.

C'est avec ces sentiments que la Société Saint Jean Baptiste de Québec s'adresse à tous les Canadiens Français pour les convier à une fête, destinée à nous réunir à Québec, en juin prochain pour célébrer ensemble la Saint Jean Baptiste. Tous, vous y êtes invités. Vous, d'abord, qui habitez la grande vallée du St. Laurent, cette patrie naturelle de la famille canadienne française; vous, surtout, qui conduits par la Providence, avez fondé partout, au mi-

lien de populations étrangères à votre foi, à votre langue, à votre sang, comme autant de Frances nouvelles, sans avoir pour cela oublié la paroisse du Canada que vous avez quittée dès l'enfance, ou qu'ont habitée vos aïeux. Tous vous vous rendez à notre invitation, ou si trop longue est la distance qui vous sépare de nous, si les chemins sont trop difficiles, vous nous enverrez des représentants. Vous viendrez de toutes parts pour témoigner à l'univers des prodigieux accroissements de la famille canadienne dispersée du golfe St. Laurent aux grands lacs, et jusque dans les solitudes du nord et de l'Ouest depuis les fertiles vallées du Mississippi et de l'Ohio jusque dans les Etats de la Nouvelle Angleterre. Vous viendrez enfin, Acadiens courageux et fidèles, race indomptable que ni la guerre, ni la proscription n'ont pu courber ni détruire, rancunier plein de sève, violemment arraché d'un grand arbre, mais qui renaît et reflorissait au soleil de la liberté. Tous ensemble nous célébrerons la St. Jean Baptiste par des réjouissances dont Québec gardera le souvenir. Suivant la louable coutume établie pour toutes nos fêtes, la première partie de cette grande démonstration sera consacrée par un acte public de religion. Après avoir accompli ce devoir de la reconnaissance pour les bienfaits reçus, après avoir imploré les bénédictions du ciel, nous déroulerons au vent nos drapeaux et nos bannières dans une procession immense, dans laquelle figureront des allégories et des emblèmes destinés à rappeler quelques-unes des plus belles pages de notre histoire. Dans ce déploiement des forces de la nation, il y aura place pour tous, pour ceux dont la science, les talents, l'illustration, le mérite, font honneur à notre nationalité, et pour les plus humbles, mais surtout pour cet élément si nombreux et si important dans la famille canadienne, la foule des ouvriers, des artisans, des travailleurs, dont le labeur intelligent et infatigable nous enrichit, et nous élève dans l'estime de nos concitoyens. L'avenir dira comment nous terminerons nos réjouissances, et quel sera le programme complet de cette démonstration.

Canadiens Français! c'est à vous maintenant de répondre à notre appel: c'est à vous qu'il appartient de décider du succès de cette journée.

Citoyens de Québec! voilà le projet de la Société Saint Jean Baptiste? A vous, maintenant de nous aider à l'exécuter.

Si le succès couronne nos efforts, vous aurez contribué à une œuvre nationale, et qui fera honneur à la vieille cité de Champlain; vous aurez bien mérité de la patrie et de notre nationalité.

Québec, 14 octobre 1879.

Pour le Comité de Régie de la Société Saint Jean Baptiste de Québec,
Le Président,
J. P. RHEAUME.

Le Président à Join,
S. LESAGE.

Le Secrétaire,
ALPH. POULIOT.

Le Commissaire-Ordonnateur,
J. N. DUGUET.

SIR FRANCIS HINCKS TROUVE COUPABLE.

Sir Francis Hincks, président de la banque Consolidée, a été trouvé coupable. Ce verdict a été accueilli avec des sentiments divers. L'auditoire était très-impressionné. La haute position de Sir Francis, ses services passés autrefois comme premier ministre et plus tard comme ministre des finances du Canada, son administration comme gouverneur des Barbades, enfin son grand âge, 79 ans, lui attiraient une certaine sympathie. Nombre de personnes croyaient qu'il serait acquitté. M. Ritchie qui représentait la poursuite a été très sévère pour Sir Francis. Le juge, après avoir passé les différents interrogatoires en revue, a conclu à la culpabilité de Sir Francis.

Le verdict de "coupable" rendra contre Sir Francis Hincks basé sur le fait que la Banque avait emprunté \$1,000,000, et que pour donner à la Banque un prestige qui lui manquait, cette somme aurait été portée au compte des dépôts au lieu de l'entrer dans les livres comme emprunt, et cela au su de Sir Francis Hincks qui n'aurait pas fait rectifier cette fausse entrée.—*Miner*.

Nouvelles Générales.

Hôpital.—Vendredi dernier, a eu lieu à Brooklyn, N. Y., la pose de la première pierre d'un grand hôpital catholique.

L'édifice sera bâti sur la place St. Marc et occupera tout l'espace compris entre les avenues Rochester et Buffalo. Sa longueur totale mesurera 700 pieds dont 200 pour la chapelle qui sera située de la façade. Ecoles, bibliothèque, galerie de tableaux, salle de réception, boulangerie, cuisines, pharmacie, buanderie, glacière, salle de bains, ascenseurs desservant les quatre étages, rien ne sera négligé pour faire de l'hôpital St. Marie un monument digne de la ville de Brooklyn déjà si riche en institutions charitables. On annonce que Mgr. l'évêque de Brooklyn présidera la cérémonie et qu'un sermon sera prononcé par Mgr. l'évêque de Charleston.

La reine Victoria a vingt-cinq petits-enfants.

Incendies.—A St. Simon, le 3 octobre dernier un incendie désastreux réduisait en cendres les propriétés de M. François Lajoie, cultivateur. Maison granges, écurie, étables, hangar à bois, bergerie, etc., rien n'a échappé au fléau destructeur. Les pertes sont évaluées à \$3,000. Pas d'assurance. Ce triste événement, arrivé au moment même où les greniers de M. Lajoie étaient remplis de grains, a jeté une grande consternation dans les environs.

Le même jour, le feu consumait entièrement la grange et étable de M. Amable Roireau du premier rang. Cette grange était remplie de grains, foin, instruments d'agriculture. Pertes évaluées à \$1,000. Pas d'assurance.

L'Albani.—Ernest Gye, du Covent Garden, à Londres, écrit à un de ses amis de New York qu'il a l'intention de visiter l'Amérique l'an prochain, pourvu qu'il puisse ouvrir la saison de l'opéra sur un théâtre plus convenable que celui que madame Albani a eu il y a quatre ans.

Il va sans dire que dans le cas où il viendrait, Mme Albani sera la prima dona de la compagnie.

Une Sœur.—S'il est un être qui joue un rôle tout à fait à part, et dont l'influence morale sur le jeune homme à quelque chose de charmant, c'est la sœur.

Est-elle plus jeune que son frère? c'est presque un fils pour lui. Est-elle âgée? c'est presque une mère. Dans l'un et l'autre cas c'est une sauvegarde. Si le frère est l'aîné il la protège, et, acquiesçant dans ce rôle de protecteur d'une femme je ne sais quelles délicatesses féminines, il devient pur comme elle des qu'il est auprès d'elle. La sœur est-elle plus âgée? c'est elle qui le conseille, elle qui l'encourage dans ses rêves de gloire ou d'héroïsme; c'est elle surtout qui sert d'éternel messager de paix entre ses parents et lui. Quel est le jeune homme qui, dans un de ces jours de rébellion où l'on jure de quitter la maison paternelle, ne se souvient d'avoir senti sa main saisie doucement par la main d'une sœur, de s'être laissé entraîner malgré lui vers une chambre où il avait fait serment de ne plus rentrer, et de s'être précipité, à la voix touchante de la conciliatrice, dans ces bras paternels qui sont toujours si pressés de se rouvrir! Quand la mort nous enlève nos parents, auprès de qui les retrouvons-nous? auprès de notre sœur. Nos entretiens avec elle évoquent les jours qui ne sont plus, les êtres que nous pleurons, et il nous semble, en la pressant sur notre poitrine, que nous embrassons tout à la fois en elle et notre père, et notre mère, en notre jeunesse évanouie.

LEGOUVÉ.

Les Moustiques de la Floride.—Les moustiques de la Floride sont si féroces, dit un correspondant, que le stoïque Indien lui-même ne peut résister à leurs attaques. Pour se protéger contre cette peste, les Indiens n'ont pas d'autre ressource que de s'envelopper d'épais nuages de fumée, durant le jour au risque de s'asphyxier. Pendant la nuit, ils se réfugient sur une plateforme, élevée sur des piquets à quelques pieds au-dessus du sol, et sous laquelle ils entretiennent un feu qui ne produit que de la fumée. Les moustiques ne peuvent approcher, mais l'homme entend sans cesse le bourdonnement de ces insectes, qui tourbillonnent en bataillons serrés. Les pauvres chiens errent autour de la plateforme en poussant des hurlements plaintifs, ou se sauvent dans les mares les plus proches, et y restent plongés jusqu'à l'extrémité du museau.

Quelquefois, les moustiques tombent dans le feu en si grande quantité qu'ils s'éteignent. J'en ai vu de noyés sur le bord des marais par couches de 4 à 5 pouces d'épaisseur. Souvent, quand on approche des marais, on les voit s'élever en masses serrées, puis s'avancer comme un mur ambulatoire. Malheur au chasseur, égaré ou fatigué qui est obligé de passer la nuit dans les savanes ou dans les bois, sans moustiquaire ou sans feu! Son sort est réglé: s'il n'est pas mort le lendemain, il n'en va guère mieux, les tortures qu'il a endurées l'ont rendu fou.

Il y a plus de dix espèces de moustiques en Floride, et les plus gros, les gallipés, pas moins de trois quarts de pouce de long. C'est pendant la pleine lune et dans les jours pluvieux que les moustiques sont le plus féroces. Les gens qui habitent la campagne ne peuvent prendre leurs repas qu'en entretenant de la fumée dans des marmites remplies de tison, et placées aux deux bouts de la table.

Dépêches Télégraphiques.

Québec, 20.—De bonne heure, ce matin le feu s'est déclaré au Cap Rouge. Plusieurs maisons ont été détruites.

Ottawa, 20.—Le banquet que les conservateurs doivent donner à Winnipeg en l'honneur des ministres canadiens, les hon. MM. Bowell, et Aikens a été fixé à lundi prochain.

Berlin, 20.—Le budget prussien pour la présente année fiscale montre un déficit de \$10,500,000. On estime que la Prusse contribue aux dépenses de l'Empire pour la somme de \$5,500,000.

Simla, 20.—Les magasins de Bala-Hissar ont sauté. 27 soldats anglais et un grand nombre d'Afghans ont été tués.

A Caboul, la poudrière contenant 20,000 boulets et bombes ainsi que six tonnes de poudre, a fait explosion, tuant 30 soldats anglais et blessant un grand nombre d'Afghans.

Madrid, 20.—Par suite des inondations qui ont affligé les provinces d'Alcala, Alicante et Malaga, un grand nombre de personnes ont péri et beaucoup de dommages ont été causés aux diverses propriétés. Dans le district de Malaga, 2,000 maisons ont été détruites et environ 500 personnes ont été noyées. Le dommage occasionné aux propriétés est estimé à trente millions de francs.

D'après un dernier télégramme de Murcie, on a retrouvé 570 cadavres et on pense que plus de mille personnes ont trouvé la mort par suite de ce grand désastre.

Vienne, 20.—Un envoyé extraordinaire espagnol est arrivé pour demander la main de l'archiduchesse Marie Christine pour le roi Alphonse. L'archiduchesse renoncera solennellement à tous ses droits au trône impérial. Elle partira vers le 20 pour voir l'ex-roi François et l'ex-reine Isabelle, puis se rendra à Madrid, où le mariage aura lieu le 27 ou le 28 novembre, anniversaire de la naissance du roi Alphonse.

FROMAGE.

Pris des Marchés.

Montréal, 21 Oct. 1879.
Fromage de Juillet 0 à 0.6s. par livre
Août 10 11
Sept. 12 12½
Liverpool, 21 Oct. 61 s. 0d par cent.

HISTOIRE DU SEMINAIRE

(Suite.)

M. NORMANDIN.

Vous avez mentionné un ecclésiastique à qui il est arrivé une assez singulière aventure.

A cette époque, il y avait une bande organisée de voleurs, anglais ou américains qui, en divers endroits du pays étaient entrés la nuit dans les maisons, et s'étaient emparés de sommes d'argent plus ou moins considérables; on les redoutait à St. Hyacinthe comme ailleurs. Or, l'ecclésiastique en question, ayant un peu d'argent, en avait une terrible peur. Deux de ses confrères s'avisèrent de lui jouer une pièce. Ils se déguisèrent, entrèrent dans sa chambre pendant la nuit; puis affectant un accent étranger et une manière de parler plus anglaise que française, ils lui demandèrent, le poignard à la main, de leur remettre sa montre et tout l'argent qu'il pouvait avoir. La frayeur de celui-ci était si grande qu'il donna tout sans se faire prier.

Le matin, tout pâle et tremblant de l'aventure de la nuit, il en racontait les circonstances à ses confrères parmi lesquels se trouvaient les deux voleurs. Quelle espèce d'hommes étaient ces brigands, lui demandèrent-ils? — Ah! c'était des gaillards d'une haute stature et d'une grande force, comme je l'ai bien senti lorsqu'ils ont mis la main sur moi; vous comprenez bien qu'il n'y a que des gens robustes qui se livrent à ce métier. — Or l'un des deux assaillants était de petite taille, et d'apparence peu redoutable. — Et qu'est-ce qu'ils vous ont dit? demandaient encore ceux-ci. — Ils me disaient: Bourse ou vie! — donne vite ou la mort, et en même temps ils prononçaient, en anglais, des juréments épouvantables. Mais vous ne savez pas l'anglais; comment pouvez-vous dire qu'ils juraient? — Ah! je sais assez d'anglais pour avoir pu les comprendre. — Et que disaient-ils donc? — Je n'ose le répéter. — Dites sans scrupule: vous ne faites que rapporter leurs paroles. — Ils disaient: *God bless me*. — Vous ne ririez pas si vous aviez été à ma place, ajouta-t-il. Au reste, je vais chez le directeur pour qu'il me permette d'aller faire ma déposition chez le magistrat: peut-être retrouverai-je ma montre et ma bourse. — Voici la montre, dit l'un de ceux auxquels il s'adressait, en la tirant de sa poche. — Voici la bourse, dit l'autre. Il comprit alors la mystification dont il avait été l'objet, et la joie de recouvrer les effets qu'il s'était cru enlevés fit qu'il ne parut pas trop mécontent et ne garda pas de rancune.

M. RICHARD.

Je reviens à M. Maguire. Au printemps de 1829, il fut chargé par l'Evêque de Québec conjointement avec M. Tabeau, curé de Boucherville, d'une mission à Rome pour des affaires très importantes. Il justifia la confiance qu'on avait en son habileté par un succès complet; il revint prendre la direction du collège en Octobre 1830.

C'est de grand matin que M. Maguire avait quitté la maison; il avait tenu son départ caché, excepté à celui qui devait le remplacer, et à un ecclésiastique qu'il avait fait lever la nuit, pour lui dire de le recommander aux prières des élèves; ceux-ci furent très surpris d'apprendre que leur directeur avait quitté la maison en quelque sorte furtivement.

M. LANGEVIN.

Permettez-moi de demander qui a remplacé comme directeur M. Maguire pendant son absence.

M. DUCHARME.

Ce fut M. Proulx. Ce prêtre a été une des gloires du clergé de notre pays. Il était de la paroisse de la Baie-du-Febvre; il avait fait ses études à Nicolet avec le succès le plus brillant. Ainsi qu'il a été dit, il fut d'abord Professeur dans cette maison; il fit la classe de Rhétorique; il s'est éminemment distingué par son enseignement, il avait un goût littéraire exquis; il savait exciter l'intérêt de ses élèves pour les matières, objets de leurs études; il s'attachait à les former à la déclamation. Aussi les pièces théâtrales qu'il faisait jouer à la distribution des prix étaient-elles parfaitement exécutées. Peut-être a-t-il trop recherché le succès en ce genre; et on a remarqué que sa prédication, du reste solide et éloquent, avait quelque chose de trop étudié quant à la déclamation.

M. Proulx était aussi un excellent musicien; tant pour le piano que pour le violon; c'est lui qui a donné le premier enseignement de la musique dans la maison.

Il a été ordonné prêtre à Boucherville en 1828. Il est revenu au Collège comme professeur de Philosophie; il remplissait cette fonction quand le départ de M. Maguire pour l'Europe lui fit prendre la direction de la maison. Alors il arriva un fait peu ordinaire; il fut remplacé dans la chaire de Philosophie par un élève de Rhétorique. Voici comment la chose s'explique. Celui qui, après avoir été coadjuteur de l'Evêque de Montréal, et ensuite Evêque de St. Hyacinthe, est aujourd'hui l'objet de notre vénération sous le titre d'Evêque de Germanopolis, terminait cette année son cours d'études dans lequel il avait eu les succès les plus distingués, ayant été presque constamment le premier dans ses diverses classes; un travail assidu secondant sa belle intelligence, il était devenu un élève très fort, et possédant beaucoup de connaissances. Après ses Belles-Lettres, il avait fait un cours de Philosophie, montrant la plus haute aptitude pour cette science. Ses progrès dans l'étude qu'il en faisait étonnaient son maître, M. Michel Morin, ce professeur distingué dont il vous a été parlé; il fit ensuite ses Mathématiques et sa Physique sous M. Pouliot, et puis sa Rhétorique sous M. Raymond. C'est pendant qu'il était élève en cette classe, qu'il fut appelé à remplacer M. Proulx comme professeur de Philosophie. Il gardait le costume et suivait le règlement des ecclésiastes; il inspirait une telle estime que ses élèves eurent pour lui beaucoup de respect, et de docilité. Son enseignement, grâce à la préparation qu'il y apportait fut goûté et donna une pleine satisfaction. Cependant comme c'était une position anormale, on fit venir pour le remplacer, M. Octave Boucher, étudiant alors au Séminaire de Montréal; c'était un jeune ecclésiastique de talents supérieurs. Il est mort après quelques années de prétrise.

M. NORMANDIN.

C'est à la fin de cette année scolaire (1829) qu'un discours de remerciements fut adressé aux membres de l'Association de la Rivière Chambly, qui par leurs souscriptions généreuses avaient procuré le bienfait de l'éducation classique à un certain nombre d'élèves, comme cela vous a déjà été dit. Or ce cours commença en 1821, se terminait en 1829. Mgr. Joseph LaRocque était un de ceux qui avaient dû leur édu-

cation à cette société. En son nom et en celui de ses confrères qui avaient joui de la même faveur, il exprima un vif sentiment de gratitude. C'était pour les prêtres et les laïcs généreux qui avaient concouru à cette œuvre une bien glorieuse satisfaction de voir leur zèle pour l'avancement de l'éducation récompensé par un si grand succès: qu'auraient-ils senti s'ils avaient prévu que deux de ces écoliers seraient devenus Evêques de St. Hyacinthe, honorant leur siège épiscopal par leurs éminentes qualités? Des laïcs qui ont occupé des rangs distingués ont dû aussi les services qu'ils ont rendus à leurs concitoyens à cette bienfaisante association; je nomme entre autres, M. le Dr. Giard qui depuis tant d'années sert si avantageusement la cause de l'éducation dans le département de l'Instruction Publique.

M. VALIN.

C'est, comme vous le savez, l'Honorable Charles de St. Ours qui fut le promoteur de cette belle œuvre. Il écrivit à ce sujet à M. Girouard une lettre qui lui fait le plus grand honneur pour ses sentiments religieux et patriotiques. Son fils l'Honorable Roch de St. Ours a aussi montré beaucoup de bienveillance envers la maison. Il prêtait volontiers des livres de sa bibliothèque, il correspondait avec l'un des professeurs, qui s'en tenait fort honoré. Je me rappelle qu'un jour il fit une visite à l'établissement: une adresse lui fut présentée où l'on rappelait avec reconnaissance la mémoire de son vénérable père.

M. DUCHARME.

M. Proulx montra dans la direction de la maison une grande habileté; il savait y maintenir l'ordre; il était respecté et aimé des élèves; il les rappelait souvent au sentiment de l'honneur; il a pu cependant agir quelquefois avec sévérité. Les élèves à cette époque étaient beaucoup moins nombreux qu'à présent; et je crois plus difficiles à conduire; il se faisait de temps à autre des actes de dissipation qu'il était difficile de punir, car je puis en connaître, ne se renouvelaient pas aujourd'hui. Vous êtes plus sages que nous ne l'étions de notre temps.

M. LANGEVIN.

Vous êtes, Monsieur, trop bienveillant à notre égard.

M. GUERTIN.

M. Proulx a-t-il été longtemps directeur?

M. DUCHARME.

Non, au retour de M. Maguire, en 1830, il quitta la maison pour aller prendre la direction du collège de Ste. Anne. La renommée qu'il avait acquise à St. Hyacinthe, le fit rappeler à cette charge que des circonstances rendaient très-difficile à remplir. Il y réussit néanmoins parfaitement. Depuis, il a été Curé de St. Pierre les Bequets, de St. Antoine de Tilly, puis appelé à l'Archevêché de Québec, ensuite il est devenu curé de cette ville, où par son zèle, le talent de sa parole, la dignité de ses manières, son affabilité, et les œuvres auxquelles il a pris part, il s'est attiré une estime générale. Fatigué des travaux qu'exigeait de lui cette importante fonction, il la demanda à en être déchargé. Il fut nommé Curé de Ste. Marie de la Beauce en 1851. Entre autres actes importants dus à son zèle, se trouve l'érection d'une magnifique église gothique qui est un des plus beaux édifices du pays. Il est devenu Vicaire Général de l'Archevêché de Québec; il est mort en 1871.

M. NORMANDIN.

Il ne faut pas oublier que M. Proulx a montré un grand talent d'écrivain dans une publication dirigée contre l'impie qui cherchait à s'introduire dans le pays. Cet ouvrage est écrit avec beaucoup de force et d'éloquence. Il est à regretter que son auteur n'ait pas écrit plus souvent; il aurait été une de nos gloires littéraires.

M. GUERTIN.

Quels étaient les professeurs qui étaient chargés des classes pendant la direction de M. Proulx?

M. RICHARD.

C'était d'abord M. Raymond qui en 1829 commençait sa troisième année d'enseignement. M. Charles LaRocque, depuis Evêque de St. Hyacinthe; il était de la même classe que son cousin, mais comme il n'avait pas fait son année de Mathématique et de Physique, il avait pris la soutane un an avant lui; puis M. Joseph LaRocque, M. Marchessault, le digne curé de St. Aimé, et je crois, M. Olivier Archambault mort il y a quelques années Curé de St. Thimothée, lesquels, venant de finir leurs études, étaient employés comme régents. Le professeur d'anglais était M. Blyth, curé actuel de Ste. Martine. Il est un des maîtres qui ont le mieux réussi dans l'enseignement de cette langue, et il a laissé un souvenir agréable à la maison à cause de l'amabilité de son caractère et de ses saillies spirituelles.

Cette même année arrivait M. Desaulniers. Comme tout le monde le sait, il avait fait ses études à Nicolet de la manière la plus brillante. Il fut chargé de l'enseignement des Mathématiques. Il était plein d'ardeur pour cette science. Il était toujours vivement préoccupé de problèmes algébriques et géométriques. Il s'attachait aux plus difficiles, et quand il en avait trouvé la solution, il éprouvait une joie qu'il exprimait devant tout le monde, et par cela même il intéressait beaucoup ses élèves à l'étude de la science dans les profondeurs de laquelle il se plaisait ainsi à pénétrer. Dès lors il donna une haute idée de son talent, et il put faire présager l'éclat dont son enseignement devait briller plus tard. Il fit immédiatement apprécier ces qualités qui l'ont si éminemment distingué comme professeur: une exposition nette et lucide de la doctrine qu'il enseignait, et une grande habileté à répondre aux questions qu'on pouvait lui présenter. Son esprit subtil et prompt lui fournissait toujours une raison à l'appui de ce qu'il avançait, ou pour la solution d'une objection qu'on lui avait faite. Il inspirait à ses élèves une haute idée de son intelligence, et il obtenait ainsi leur confiance à son enseignement; en même temps il se les attachait par le vif désir qu'il avait de leur être utile, par les connaissances qu'il leur communiquait, et aussi par les traits de la naïveté de son caractère qu'il laissait fréquemment échapper. Les élèves aimaient tout en lui jusqu'aux formes un peu rudes de son langage, qu'ils accueillaient avec un sourire bienveillant parce qu'ils y voyaient à leur égard une familiarité qui semblait exprimer de la confiance.

* Nous publierons cette lettre à la fin de cet entretien.

Tunnel—Les excavations du puits commencées, il y a bien des années, à Jersey City, et du fond duquel partira le tunnel sous l'Hudson, sont reprises avec vigueur depuis la suppression de la dernière des entraves légales suscitées à cette grande entreprise. La profondeur actuelle verticale est de 30 pieds, et la profondeur totale doit être de 65 pieds. Elle sera rapidement atteinte, et aussitôt après une armée d'ouvriers commencera le percement du tunnel proprement dit. On sait que le tunnel doit comprendre une double voie ferrée, une large chaussée pour voitures et des trottoirs pour piétons. La longueur sera de 12,000 pieds, y compris les approches. La pente sera de 2 pieds par 100 en descendant de Jersey City, 3 0/10 sous la rivière et 2 0/10 en remontant à New-York. Le terminus du côté de New-York sera près du Washington Square, mais l'endroit exact n'est pas définitivement fixé. On estime le coût total des travaux à \$10,000,000, et leur durée à trois ans au plus. L'*Evening Post* prédit qu'avant ce temps les trains circuleront non-seulement dans le tunnel principal de Jersey City à New-York, mais aussi dans le tunnel d'embranchement allant à Staten Island.

Cheval Perdu ou Volé.

Dans la nuit de Vendredi à Samedi, un cheval tout noir, crinière et queue noire, pas un poil blanc, âgé de 5 ans, d'environ 4 pieds 11 pouces de haut, ferré des 4 pattes, les deux parties de derrière en fer à moulins, le cheval à la crinière courte et est en très bon ordre.

Le cheval a été volé vers 10 heures du soir, après une forte journée de travail.

Toute information tendant à le faire retrouver sera généreusement récompensée par le propriétaire soussigné.

LUDGER PHANEUF,

Rang St. Roch, St. Barnabé.

18 octobre 1879. 2 s p

Classe du Soir.

Les jeunes gens qui désirent fréquenter la Classe du Soir, qui aura lieu à l'Académie Girouard, pendant l'hiver, sont invités à se réunir à l'Académie, jeudi, octobre, 30 à 7 heures du soir, pour déterminer les conditions du travail et du paiement.

C. THUMAS,

Professeur.

20 Octobre, 1879. 4 f 1 d

COURSES AU TROT A ST. CESAIRE.

Mardi & Mercredi, 21 et 22 Octobre, 1879.

Juges.—M. Demers, Stanbridge, président; M. Gouette, St. Césaire; V.B. Sicotte, St. Hyacinthe. Secrétaire, T. Massé, St. Césaire.

Premier jour. Une bourse de \$20 pour tous chevaux de trois ans, 12, 6, 2. Une bourse de \$50 pour tous chevaux de troisième classe, 30, 12, 8. Une bourse de \$50 pour tous chevaux trotteurs, 5 milles sans arrêt, 2 dans 3; 30, 12, 8.

Second jour.—Une bourse de \$50 pour tous chevaux étalons, excepté ceux de première classe, 30, 12, 8. Une bourse de \$120 pour tous chevaux de première classe, 50, 30, 10.

Conditions.—Les entrées seront de 12 par cent et devront se faire chaque jour à 10 heures de l'avant-midi, à l'hôtel Dussault, et les bourses seront payées à la même place. Les courses se feront tous les jours, 3 dans 5 et suivant les Règlements du Club National de Veteres. En cas de contestation la décision des Juges sera finale. En cas de mauvais temps les courses seront remises à la semaine suivante. Pour éviter toute contestation, le propriétaire n'entrera pas de Chevaux dans aucune course.

Admission 15 cts. Enfants 10 cts.

F. X. DUSSAULT, Prop.

St. Césaire, 3 octobre 1879.

Terre à Vendre.

Dans la paroisse de Roxton Falls, à un mille du village, une bonne terre de 51 acres de large sur 16 de haut, en bon état de culture, bien pourvue d'eau, de sources, de clôture, avec une bonne et belle maison neuve, deux granges, deux écuries, remises et autres bâtiments.

Le propriétaire de cette terre se trouve forcé par l'état de sa santé à abandonner la culture. Le nouvel acquéreur, s'il le désire, pourra également acheter les animaux ainsi que la récolte.

Pour les conditions, qui seront faciles, s'adresser au village à M. G. Gendreau, hôtelier, ou sur les lieux à

XAVIER BELISLE

Roxton Falls, 10 Septembre 1879.—1up.

Emplacement à Vendre

Dans le Village de St. Charles.

Sur la Belle Rivière Richelieu.

Le soussigné offre en vente dans le Beau et Historique Village de St. Charles, un superbe emplacement, autrefois la propriété du docteur DeCrest Lacroix. Contenant 270 pieds de profondeur sur 90 pieds de largeur. Avec une bonne maison en bois à deux étages, de 30x40 étable, remise, et autres dépendances. Aussi un beau jardin.

Cette propriété est située sur la rivière et offre un magnifique avantage comme résidence d'été à 6 milles de la station de St. Hilaire à quelques pas du quai de la Cie. du Richelieu. Il y a un bureau de télégraphe au village.

Le prix est très réduit. Pour les conditions s'adresser à A. Chénier, écrivain, marchand à St. Charles, ou à

FREDERIC BORDUA,

à St. Hyacinthe.

St. Hyacinthe, 25 Août 1879.—3m3

AVIS PUBLIC.

Le Soussigné donne avis qu'il ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom sans un ordre écrit et signé de sa main.

St. Louis de Bonsecours, 2 octobre 1879.—6 f p

ANTOINE JOYAL.

GAZ! GAZ!!

Payez vos comptes de Gaz le 14 de chaque mois et épargnez 25 par cent.

Payez au Bureau de F. BARTELS, seule personne autorisée à collecter ces comptes.

JAMES PERRY.

Gérant de la nouvelle Compagnie du Gaz de la Cité.
St. Hyacinthe, 10 Oct., 1879.

Chemin de Fer CANADIEN DU PACIFIQUE

SOUSSIONS POUR TRAVAUX DANS LA COLOMBIE-ANGLAISE.

DES SOUSSIONS Cachetées adressées au soussigné et endossées: "Soumissions pour le chemin de fer du Pacifique" seront reçues au Bureau jusqu'à midi de Lundi, le 17e jour de Novembre prochain, pour certains travaux de construction requis sur la ligne entre Vale et le lac Kauloops, dans les sections suivantes:

Emroy Bar à Boston Bar..... 29 milles
Boston Bar à Lytton..... 29 milles
Lytton à Junction Flat..... 281 milles
Junction Flat à Savona Ferry..... 401 milles

Les spécifications, devis, conditions du contrat, formules de soumissions et autres renseignements peuvent être obtenus en s'adressant au bureau du Chemin de fer du Pacifique à New-Westminster, Colombie Britannique, et au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa. Les plans et profils pourront être consultés à ce dernier bureau.

Aucune soumission ne sera considérée à moins qu'elle ne soit faite sur une des formules imprimées et que les conditions n'aient été remplies.

Par Ordre, F. BRAUN,

Secrétaire.

Département des chemins de fer
et canaux,
Ottawa, 3 Octobre 1879.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle

CONTRE LE FEU,
POUR LES COMTES DE SHERBROOKE
ET STANSTEAD.

Les membres de la Compagnie ci-dessus mentionnée sont par le présent notifiés que les taux de répartition suivants ont été imposés sur tous les Billets de l'épôt en force aux dates ci-dessus mentionnées, pour couvrir les pertes et dépenses de l'année finissant le 1er Sept. 1879 savoir:

Septembre 30, 1879, 1 par cent.

Novembre 30, 1879, 1/2 "

Janvier 31, 1879, 1/2 "

Mars 31, 1879, 1/2 "

Avril 30, 1879, 1/2 "

Mai 31, 1879, 1/2 "

Juillet 31, 1879, 1/2 "

Août 31, 1879, 1/2 "

6 1/2 "

Les membres sont par le présent requis de payer les dites répartitions formant six et demi par cent sur le montant original des Billets de l'épôt (les endossements pour annulation étant déduits) au bureau de la Compagnie à Sherbrooke, en à un agent de la Compagnie dûment autorisé, le ou avant le TROISIEME jour de NOVEMBRE prochain.

Par ordre du Comité,

GEO. ARMITAGE,

Sec. Trés.

Bureau de la Mutuelle de S. & S.
Sherbrooke 3 Octobre 1879. 4 f

A VENDRE.

La Magnifique propriété de feu Messire S. C. Hotte, située à quelques pas du dépôt du chemin de fer, au village Richelieu, est mise en vente. Cette propriété mesure DIX Acrets en superficie. Il y a dessus érigée une belle MAISON avec dépendances. Un Beau VERGER et un Tris Beau BOIS qui entourent la Maison font de cette place la plus belle.

RESIDENCE d'ÉTÉ de la Rivière Richelieu.

CONDITIONS FACILES.

S'adresser au
PROCUREUR DU COLLEGE,
St. Marie de Monnoir,
18 Septembre 1879.—2m p

MOULINS A BATTRE

FAUCHEUSES
Vendre et Réparés.

M. LOUIS PALARDY Forgeron,
informe les cultivateurs qu'il vend les meilleurs moulins à Battre, à bonne composition.

Faites lui une visite.

Il réparera promptement et à bon marché, les Faucuses de tous patrons, les Moulins à Battre et autres instruments aratoires.

Sa Boutique est près du Préfex-Sang, Notre-Dame de St. Hyacinthe.

LOUIS PALARDY.

1 Août 1879.

Annonces Nouvelles.

COMMUNE POUR LES VOYAGEURS.

ET LES
EMPLOYES DE CHEMIN DE FER.

Une élégante LAMPE DE POCHE PLAQUEE en NIKEL et Boite d'Allumettes combinée Envoyée pour 50 Cts. Vente très facile.

THOS. STUMBLER, Sussex, N.B.

PLUMES d'Acier SPENCARIAN

De fabrication anglaise supérieure. Une carte échantillon, contenant une de chacune des 20 espèces, par la maille, pour 20 cts.

ALEX. BUNYIN & Co., Montreal.

Soleils Agents pour le Canada.

LES ANNONCEURS

vanant à GEO. PROWELL & CO, bureau d'Annonces, 10 Spruce St., New-York, peuvent connaître le coût exact de toute ligne d'annonces dans les journaux américains. L'amply de 100 pages, 10 cts.

\$77 a Month and expenses guaranteed to Agents. Outfit free. SHAW & CO. AUGUSTA, MAINE.

\$77 PAR AN, et dépenses payées aux agents. Outfit, gratis. Adressez, P. O. VICKORY, Augusta, Maine.

VICE GUERI Sans Douleurs.

Prix réduits. Définissez votre Cas et adressez, N. H. GEORGE, LaPorte, Ind.

OPIMUM

Dupuis Freres

IMPORTATEURS DE
MARCHANDISES
SECHES

605

Rue Ste. Catherine
Coin de la rue Amherst

A l'Enseigne des
deux BOULES noires
MONTREAL

Maintenant que les récoltes sont finies, le cultivateur songe, en se reposant, à faire ses voyages de ville, car il faut qu'il y vienne vendre ses denrées, et comme à l'automne, il faut un habillement et des garnitures pour la maison, il les fait une visite à Montréal à Messieurs les Marchands. Il a travaillé bien fort et la récolte a été bonne, il est bien juste qu'il s'accorde quelque chose, ce n'est que trop raisonnable.

Nous les invitons tous à venir nous voir, nous avons tout ce qu'il leur faut, Draps, Treeds, Waseys, Effets à Robes, Apans, Concoctes, Couverts, Coton, Jume et Blanc, Etc., Etc., Etc.

Nous venons de recevoir notre Importation d'automne et nous avons en ce moment un si grand assortiment de Marchandises que nous allons être obligés de vendre au prix courant ou moins pendant un mois si nous ne pouvons nous exposer à garder du matériel stock.

Nous attirons surtout votre attention sur le fait que nous avons obtenu des agences spéciales de deux grandes Manufactures Européennes pour la vente de tous leurs produits, en particulier de leurs Marchandises Noires et Marchandises de Dail. Ces deux manufactures sont: Messieurs Londrill, Wolf & Co., de Bradford, Angleterre, et Bédard Dubay & Co., de Lyon, France. Nous venons justement de recevoir de ces deux grandes établissements une Consignation de leurs superbes marchandises, savoir des Paramètres, des Barathès, des Méros, et enfin tout ce qui entre dans une toilette de dail. C'est toute beauté de voir ces Marchandises, quelle couleur quel lustre, quel fini !!!

Les Cépées sont aussi magnifiques et garantis à l'épreuve de l'eau. (Waterproof.)

Noter bien s'il vous plaît, que comme agents nous pouvons vendre ces marchandises à Meilleur Marché que les autres marchands peuvent vendre les leur. Les raisons sont celles-ci:—Nous avons des Moyens, nous achetons Argent Comptant et nous avons constamment en mains des Fonds de Bonqueroute, voilà pourquoi nous pouvons vendre Meilleur Marché que n'importe qui.

Méfiez-vous, n'allez pas chez ces marchands qui cherchent à vous attirer en disant qu'ils ont de l'indienne et du coton pour 3 ou 4 cents. Une marchandise qui ne vaut rien est toujours trop cher. Et puis le marchand qui vendra quelques verges pour pas grand chose se reprendra toujours sur d'autres Marchandises qu'il vous fera acheter. Venez chez nous, vous ne serez pas trompé, nos Prix sont Uniformes, mais ils sont plus bas que n'importe où ailleurs.

N.B.—Une Remise libérale sera faite aux Marchands de la Campagne que nous invitons eux aussi d'une manière particulière. Nous prenons occasion de dire ici que dans ce qui précède nous n'avons nullement l'intention de leur nuire. Tout le monde sait que le Cultivateur vient en effet à la ville vendre ses denrées et faire ses provisions. Or si tel est le cas pourquoi ne nous servirait-il pas permis comme aux autres de leur vendre?

Les marchands trouveront toujours chez nous des lots (Job Lots) Considérables et nous séparons les pièces et les douzaines sans charge extra.

Nous portons aux charbons ou aux steamboats tous les paquets de marchandises achetées chez nous.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Dupuis Freres

605

Rue Ste. Catherine
Coin de la rue Amherst

A l'Enseigne des
deux BOULES noires
MONTREAL

L'ACCUSÉ.

Nous l'avons dit, les meubles étaient si rares que les recherches ne pouvaient se prolonger. Pendant que M. Vernier écrivait son rapport le juge d'instruction ouvrit successivement les portes des petites pièces ayant leurs quatre entrées sur la salle de bibliothèque.

Cette salle ouverte en haut par un large châssis vitré, était extrêmement claire. Non loin du bureau de cette même bibliothèque, un papier sali, chiffonné frappa les yeux du juge d'instruction.

Il le releva et lut sur ce lambeau :

Il s'agit d'un
caché sous
un carré long
D'un conduit du
couché le vieil
les caves profondes qui
d'or.—Muni du plan
un couteau, tire son poign
et possesseur d'un trésor convoi
partie après avoir enfoncé l'autre
tour ruinée où nichent les orfèvres et les
Après l'avoir achevé, le magistrat tendit
le lambeau de papier au commissaire de
police.

Si nous connaissons le nom de celui
qui a tracé ces caractères, dit le
commissaire, nous saurons celui du meurtrier.

Ainsi votre opinion est.....
Que ce morceau de papier contient à la
fois le projet du crime et de la mort de
Férol.

C'est également mon avis, répondit M.
de la Garderie.

Tout est indiqué d'une précision ma-
thématique, ajouta le docteur à qui on
passa également le fragment couvert de
lignes incompréhensibles.....Et l'esprit supplée
aisément à ce qui manque ici.

Qui a écrit ces lignes ? à qui appartient
le kress ! telles sont les questions que doit
se poser la justice, messieurs, et il s'agit de
le découvrir.

D'autant plus ajouta le commissaire
de police, que la série des attentats commis
pendant cette nuit occupera considérable-
ment la presse.

Messieurs, ajouta le docteur Vernier,
vous pouvez préciser à quelle heure celui-
ci a été perpétré, la montre de la victime
brisée par l'arme de l'assassin, s'est arrêtée
à dix heures trois quarts.....

Voici un précieux renseignement, fit M.
de la Garderie.

Cependant, en dépit de cette affirma-
tion, le juge restait soucieux.

La mort de l'avare lui paraissait déjà
appartenir à cette série de crimes dont la
justice n'apprend jamais le dernier mot,
et que Dieu se réserve de juger. Deux
objets pouvaient aider aux recherches : le
kress malais et le lambeau de papier, voilà
tout.

Les constatations médicales terminées,
et l'état des lieux rédigé avec soin, les ma-
gistrats interrogèrent la Hulotte.

Parlez, lui dit M. de la Garderie, et
racontez-nous tout ce que vous savez sur
le compte de votre maître.

Tout fit-elle avec une inflexion de voix
trahissant la rancune, ce ne sera guère
long, monsieur le juge.....Mon maître
c'était un homme caché comme un taupier
et qui ne m'entretenait point de ses affai-
res. Par un effet de l'intérêt que je lui
portais j'ai tenté plus d'une fois d'apprendre
s'il avait de la famille, des héritiers.....
Il me répondait toujours qu'il était seul
au monde.....et pourtant.....

Eh bien ? demanda le juge d'instruc-
tion.

Pourtant un soir que par hasard j'étais
encore ici, il s'y présentait un jeune homme,
ma foi, mais dont je n'ai ni les manières
ni parent me convenir.....J'ai entendu
distinctement ce jeune homme appeler M.
Férol.—Mon oncle.—Il resta long-
temps, bien longtemps ; à la fin, l'entre-
tien dégénéra en querelle, puis le mot
"argent" fut prononcé tour à tour par
tous les deux le lendemain, naturellement
par suite de l'intérêt que je portais à M.
je tentai d'amener la conversation sur le
compte du beau jeune homme.....Mais le
jeune m'imposa silence par ces mots :—As-
sés, Hulotte, je n'aime pas qu'on me parle
de mes créanciers.

A votre avis ce jeune homme était-il un
créancier.

Il réclamait certainement de l'argent,
mais tantôt il s'emportait, et tantôt il sup-
pliait. On eût dit un parent pauvre im-
plorant un parent riche.

Bien, arrivons à une question importan-
te, celle de la fortune de Férol.

Elle est restée un mystère pour moi,
monsieur ; mon maître dépensait peu, il
vivait avec une parcimonie extrême, et
n'aurait pas donné un sou à un pauvre.....
Il payait ses dépenses en argent blanc, et
jamais je n'ai eu entre les mains une seule
pièce d'or pour la changer.....Et cepen-
dant, il possédait de l'or plein cette
caisse... de l'or à remuer à la pelle, assez
d'or pour acheter tout le pays.

Qu'avez-vous fait hier soir ? demanda
le commissaire de police à la Hulotte.

Comme à l'ordinaire je suis arrivée à
huit heures chez M. Férol, et je lui ai
fait une soupe qu'il a mangée avec un
petit morceau de fromage. Mon ménage
terminé, comme il avait des restes de
viande pour son souper, je suis sortie de
chez lui vers deux heures, il m'avait fait
épousseter sa bibliothèque.....Du château
des Engoulevents, je suis allée chez la
mère Fanchau, et j'ai gardé les vaches
avec elle jusqu'à l'instant où elle les a
rentrées dans l'étable.....Comme la Mil-
lette m'avait invitée à souper, je me suis
rendue à sa maisonnette. Nous avons filé
jusqu'à neuf heures ; une jeune fille, la
Lise, m'a ramenée chez moi où la paralysie
que avec qui je demeure m'attendait les
yeux grands ouverts.

Tout ceci fut dit par la Hulotte avec
la tranquillité froide d'une personne qui
n'a pas la moindre chose à redouter de
l'acquiescence de la justice.

Combien recevez-vous de gages ?
Dix francs par mois, le vieux Férol
était si chiche.....Je me contentais de
cette faible somme, parce qu'il devait me
coucher sur son testament.....et le misérable
qui l'a assassiné m'a ruiné du même coup
qui a tranché la vie de monsieur.

Que disait-on de votre maître dans le
pays ?

Qu'il tenait de Satan une science de
dammé.....On affirmait, mais ceci je ne l'ai
point vu, que le feu de l'enfer brûlait par-
fois dans la tour, j'ai pris ces choses pour
des fables.....Monsieur travaillait quel-
quefois sur le fourneau de la cuisine,
et il possédait des instruments curieux,
voilà tout. Je crois bien qu'il composait
des drogues.

Menez-nous dans la cuisine qui lui ser-
vait de laboratoire.

(A continuer.)

AUX IMPRIMEURS

SERVEZ-VOUS POUR

Gouper votre Papier

et vos Cartes.

DE LA CÉLÈBRE MACHINE EN FER

"ANSON HARDY"

Cette compagnie est maintenant prête à four-
nir sur demande cette machine, qui manufac-
turée avec les matériaux les plus solides, d'après
les patrons les plus nouveaux, et munie de
toutes les dernières améliorations, lui donnent
une immense popularité et la rendent bien an-
térieure à toutes celles manufacturées jusqu'à
ce jour.

Les conditions sont des plus faciles et les
prix à la portée de tous les ateliers d'imprimerie

Deux espèces de Coupeurs à Cartes sont offerts
au public :

ANSON HARDY'S LATEST
IMPROVED

CARD CUTTER

ET LE

RUGGLES' CARD CUTTER,

Avec Ajustement "ANSON HARDY"

Les Imprimeurs ne peuvent manquer d'être
attirés par le fonctionnement de ces machines,
y trouveront tout leur intérêt à les em-
ployer.

T. A. HARDY, Crant.

Auburndale, Mass., U. S.

1879 Commerce d'Automne, 1879

Casques en Fourrures!

Robes de Buffle!

GREEN & SON

MONTREAL.

Notre Assortiment de Montures est immense
et complet et sera trouvé digne d'attention

Fourrures pour Dames!

Gants et Mitaines!

Robes de Buffle!

GREEN & SON

517 à 525 Rue St. Paul

MONTREAL.

UNE ANNONCE de 4 lignes insérée pendant

1 semaine dans 350 journaux, \$10 Envoyez

10c. pour pamplet de 100 pages. GEO. P.

ROWELL & CO., 10 Spruce St. N. Y.

On the Kansas Pacific

Railway, 3,000,000

Acres for Sale in the

GOLDEN BELT.

60 to 80 bushels; Corn

40 to 60 bushels; Potatoes

10 to 20 bushels; Apples

10 to 20 bushels; Horses

10 to 20 bushels; Cattle

10 to 20 bushels; Sheep

10 to 20 bushels; Pigs

10 to 20 bushels; Chickens

10 to 20 bushels; Ducks

10 to 20 bushels; Geese

10 to 20 bushels; Rabbits

10 to 20 bushels; Squirrels

10 to 20 bushels; Beavers

10 to 20 bushels; Muskrats

10 to 20 bushels; Otters

10 to 20 bushels; Foxes

10 to 20 bushels; Wolves

10 to 20 bushels; Bears

10 to 20 bushels; Deer

10 to 20 bushels; Antelope

10 to 20 bushels; Buffalo

10 to 20 bushels; Elk

10 to 20 bushels; Moose

10 to 20 bushels; Caribou

10 to 20 bushels; Reindeer

10 to 20 bushels; Seal

10 to 20 bushels; Walrus

10 to 20 bushels; Polar Bear

10 to 20 bushels; Grizzly Bear

10 to 20 bushels; Black Bear

10 to 20 bushels; Brown Bear

10 to 20 bushels; White Bear

10 to 20 bushels; Red Bear

10 to 20 bushels; Blue Bear

10 to 20 bushels; Green Bear

10 to 20 bushels; Yellow Bear

10 to 20 bushels; Purple Bear

10 to 20 bushels; Pink Bear

10 to 20 bushels; Brown Bear

10 to 20 bushels; Black Bear

10 to 20 bushels; White Bear

10 to 20 bushels; Red Bear

10 to 20 bushels; Blue Bear

10 to 20 bushels; Green Bear

10 to 20 bushels; Yellow Bear

10 to 20 bushels; Purple Bear

10 to 20 bushels; Pink Bear

10 to 20 bushels; Brown Bear

10 to 20 bushels; Black Bear

10 to 20 bushels; White Bear

10 to 20 bushels; Red Bear

10 to 20 bushels; Blue Bear

10 to 20 bushels; Green Bear

LA VRAIE PROTECTION

SI VOUS LA VOULEZ ! ALLEZ AU MAGASIN D'UN SEUL PRIX ! DE MM.

BROUSSEAU & FRERE

Ou un Grand Assortiment de Marchandises Nouvelles vient d'être reçu

Ayant acheté ces Marchandises avec l'Augmentation du Nouveau Tarif et avec des chances extraordinaires, nous désirons donner à nos
pratiquer une partie de nos bénéfices en n'augmentant pas le Prix de Nos Marchandises. Voilà ce qui s'appelle de la Vraie Protection.

Le système d'UN SEUL PRIX est reconnu donner à l'acheteur toute la garantie qu'il aura pour son argent, et tout autre
système ne vous donnera que de la MAUVAISE PROTECTION.

Entr'autres Marchandises de Printemps et d'Ete que nous venons de recevoir, nous mentionnerons
spécialement les suivantes :

COTONS à CHAÎNE Double et Simple, Blanc et de Couleur, COTONS à TRICOTER de toutes Couleurs, COTONS AMÉRICAINS à SHIRTING, INDIENNES
ANGLAISES et AMÉRICAINES, Choixes avec Goût, DUCK CANADIEN et AMÉRICAIN, Choix Considérable de DRAPS NOIRS, CASHMIRS,
SERGES à TRICOTS, TWEEDS CANADIENS, ANGLAIS et ÉCOSSAIS, MERINOS, CASHMERS, PARAVENTAS, DRAPS
IMPERATRICE, CREPE, ETC., ETC., ETC.

ET UN CHOIX IMMENSE DE TAPIS ET PÉLÉARS, ETC., ETC.
Inutile de vanter les spécialités ci-dessus, surtout les Noirs, la maison est connue pour avoir toujours en main le plus grand assortiment.

Rappelez-vous tous que vous ne trouverez la vraie protection qu'au Magasin d'Un Seul Prix de
BROUSSEAU & FRERE.

BATISSE VICTOR COTE, PLACE DU MARCHÉ, ST HYACINTHE.

12-78-12-22. NOUS ACHETONS TOUJOURS LES CHAPEAUX DE PAILLE AU PLUS HAUT PRIX.

CHEZ

PAGNUELO FRERE

1879.

Le Globe Hebdomadaire 1879.—En terminant

son volume actuel, le Globe de Toronto com-
plète la trente-cinquième année de sa publi-
cation ; et ses directeurs sentent qu'ils peuvent
avec satisfaction jeter un regard en arrière, et
contempler avec un juste orgueil la part qu'il a
prise, et l'influence bienfaisante qu'il a exer-
cée dans tous les mouvements politiques
importants et les luttes dans l'intérêt du bon
gouvernement, depuis le jour de son établis-
sement. L'appui sans égal et constant qu'il
a reçu partout, dans toutes les classes du pu-
blic canadien, est à la fois sa meilleure récom-
pense et le plus haut témoignage possible
de sa fidélité et à la fidélité aux intérêts
publics avec lesquels il a été dévoué. Comme
par le passé, dans l'avenir ses directeurs es-
peront les plus ardens efforts pour tout ce qui
tendra à assurer un gouvernement juste et
économique, la prospérité matérielle des mas-
ses, et le développement dans tout le pays,
des principes religieux et moraux, l'éducation,
la tempérance et le bonheur social.

Intimement convaincu que le Canada ne
pourra occuper une position plus élevée ou
meilleure ou plus propre à le faire avancer
dans la voie du progrès matériel que celle
qu'il occupe en ce moment, comme la plus
importante province de l'Empire britannique,
les directeurs du Globe continueront à soutenir
avec zèle tout ce qui tendra à perpétuer les
heureuses relations actuelles.

Croyant que la meilleure politique pour le
Canada est celle qui favorise un accroisse-
ment de commerce avec les pays étrangers, et que
le meilleur système de taxation est celui qui
pèse le plus légèrement sur l'industrie, et les
classes industrielles, le Globe continuera à
précher énergiquement l'abolition des droits de
douane sur la matière première, et le maintien
d'un tarif de revenu affectant légèrement ou
pas du tout les choses nécessaires à la vie,
mais beaucoup des articles de luxe. Il conti-
nuera à combattre l'imposition de droits de
douane destinés spécialement à punir les pays
étrangers à cause d'une hostilité actuelle ou
imaginaire dans leur politique commerciale ;
ou spécialement pour exclure du pays les pro-
duits de manufactures anglaises et étrangères ;
ou spécialement pour maintenir en existence
certaines branches d'industrie qui ne peuvent
se soutenir sans que le reste de la population
y contribue de ses ressources.

Le Globe continuera à prêter une attention
spéciale aux questions si importantes de l'im-
migration européenne, des chemins de fer et
de l'amélioration des canaux, du développe-
ment des immenses ressources minières, foresti-
ères et des pêcheries de la Péninsule, et à la
colonisation rapide des terres incultes.

L'agriculture étant la principale industrie
de la Péninsule, recevra cette attention con-
stante et sérieuse à laquelle son extrême im-
portance lui donne droit ; et toutes les mesu-
res pour l'avancement de sa prospérité ou
affectant ses progrès seront surveillées avec
soin et discutées sous tous leurs aspects. On
continuera à consacrer un grand espace aux
intérêts manufacturiers et mécaniques, et rien
de ce qui pourra les intéresser ne sera passé
sous silence.

Les nouvelles de toutes les parties du monde,
jusqu'au dernier moment de la publication,
des débats parlementaires à l'Assemblée et dans
les Provinces, les rapports des marchés et de la
Bourse en Canada et à l'étranger ; les lettres
de correspondants spéciaux et toutes les direc-
tions seront recueillies avec tout le soin et l'é-
nergie qui y ont distingué le Globe pendant
sa si longue série d'années, au premier rang
des journaux canadiens.

Des dépêches spéciales par le câble continueront
à être reçues au Globe, quand des incidents
importants pour le Canada se produiront sur
quelque point de l'Angleterre.

Le train spécial du chemin de fer du Globe
continuera à partir de Toronto pour Hamilton
et les stations de l'ouest à 4 heures et demie
chaque matin.

La souscription annuelle au Globe hebdoma-
daire restera comme ci-dessus, à Deux Piastres
par Année ; envoyé de port dans toutes
les parties du Canada et des États-Unis, pay-
able invariablement d'avance.

LES TAUX DES CLUBS POUR 1879.

Seront comme suit :

5 copies et au dessous de 10 \$1 90

10 copies et au dessous de 20 \$1 80

20 copies et plus \$1 75

On pourra adresser les ordres et les remises
à la

CIE. D'IMPRESSION DU GLOBE,

TORONTO.

21 déc. 1878.

JOSEPH MICLET

BOUCHIER.

M. Miclet ayant décidé de FERMER son

Banc au Marché Centre de cette Ville, informe

ses nombreux pratiques et le public en gé-
néral qu'il a transporté son Commerce au

NOUVEAU MARCHÉ A TETU VILLE

où il offrira en vente, comme par le passé de la
Viande de toute sorte et autres articles de con-
sommation.

Par sa ponctualité et la qualité de ses effets,
il espère continuer de recevoir l'encouragement
qu'il a mérité jusqu'à ce jour.

Les effets seront livrés à domicile.

JOSEPH MICLET.

St. Hyacinthe, 17 juin 1879.

LE GLOBE HEBDOMADAIRE

1879.

Le Globe Hebdomadaire 1879.—En terminant

son volume actuel, le Globe de Toronto com-
plète la trente-cinquième année de sa publi-
cation ; et ses directeurs sentent qu'ils peuvent
avec satisfaction jeter un regard en arrière, et
contempler avec un juste orgueil la part qu'il a
prise, et l'influence bienfaisante qu'il a exer-
cée dans tous les mouvements politiques
importants et les luttes dans l'intérêt du bon
gouvernement, depuis le jour de son établis-
sement. L'appui sans égal et constant qu'il
a reçu partout, dans toutes les classes du pu-
blic canadien, est à la fois sa meilleure récom-
pense et le plus haut témoignage possible
de sa fidélité et à la fidélité aux intérêts
publics avec lesquels il a été dévoué. Comme
par le passé, dans l'avenir ses directeurs es-
peront les plus ardens efforts pour tout ce qui
tendra à assurer un gouvernement juste et
économique, la prospérité matérielle des mas-
ses, et le développement dans tout le pays,
des principes religieux et moraux, l'éducation,
la tempérance et le bonheur social.

Intimement convaincu que le Canada ne
pourra occuper une position plus élevée ou
meilleure ou plus propre à le faire avancer
dans la voie du progrès matériel que celle
qu'il occupe en ce moment, comme la plus
importante province de l'Empire britannique,
les directeurs du Globe continueront à soutenir
avec zèle tout ce qui tendra à perpétuer les
heureuses relations actuelles.

Croyant que la meilleure politique pour le
Canada est celle qui favorise un accroisse-
ment de commerce avec les pays étrangers, et que
le meilleur système de taxation est celui qui
pèse le plus légèrement sur l'industrie, et les
classes industrielles, le Globe continuera à
précher énergiquement l'abolition des droits de
douane sur la matière première, et le maintien
d'un tarif de revenu affectant légèrement ou
pas du tout les choses nécessaires à la vie,
mais beaucoup des articles de luxe. Il conti-
nuera à combattre l'imposition de droits de
douane destinés spécialement à punir les pays
étrangers à cause d'une hostilité actuelle ou
imaginaire dans leur politique commerciale ;
ou spécialement pour exclure du pays les pro-
duits de manufactures anglaises et étrangères ;
ou spécialement pour maintenir en existence
certaines branches d'industrie qui ne peuvent
se soutenir sans que le reste de la population
y contribue de ses ressources.

Le Globe continuera à prêter une attention
spéciale aux questions si importantes de l'im-
migration européenne, des chemins de fer et
de l'amélioration des canaux, du développe-
ment des immenses ressources minières, foresti-
ères et des pêcheries de la Péninsule, et à la
colonisation rapide des terres incultes.

L'agriculture étant la principale industrie
de la Péninsule, recevra cette attention con-
stante et sérieuse à laquelle son extrême im-
portance lui donne droit ; et toutes les mesu-
res pour l'avancement de sa prospérité ou
affectant ses progrès seront surveillées avec
soin et discutées sous tous leurs aspects. On
continuera à consacrer un grand espace aux
intérêts manufacturiers et mécaniques, et rien
de ce qui pourra les intéresser ne sera passé
sous silence.

Les nouvelles de toutes les parties du monde,
jusqu'au dernier moment de la publication,
des débats parlementaires à l'Assemblée et dans
les Provinces, les rapports des marchés et de la
Bourse en Canada et à l'étranger ; les lettres
de correspondants spéciaux et toutes les direc-
tions seront recueillies avec tout le soin et l'é-
nergie qui y ont distingué le Globe pendant
sa si longue série d'années, au premier rang
des journaux canadiens.

Des dépêches spéciales par le câble continueront
à être reçues au Globe, quand des incidents
importants pour le Canada se produiront sur
quelque point de l'Angleterre.

Le train spécial du chemin de fer du Globe
continuera à partir de Toronto pour Hamilton
et les stations de l'ouest à 4 heures et demie
chaque matin.

La souscription